

Procès-verbal de la rencontre tenue le 30 janvier 2023 de 9 h 30 à 12 h à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Lota Dabio Tamini

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Benoit Rigaud (secrétaire), Matthieu Mondou

1. Adoption de l'ordre du jour, adoption du procès-verbal de la rencontre précédente et suivis

L'ordre du jour de la réunion est adopté, ainsi que le procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2022 avec l'ajout proposé par M. Pineau.

Plusieurs suivis sont présentés par le président :

- M. Séguin a annoncé sa démission en tant que membre du Comité le 30 janvier 2023, à la suite de sa nomination en tant que directeur général de COPTICOM. Un processus de remplacement sera entamé afin de pourvoir les trois postes vacants, en accord avec les clauses prévues à cet effet dans la loi concernant le Comité.
- M^{me} Catherine Gauthier a été recrutée à l'issue du processus d'embauche d'une ressource professionnelle en collaboration avec l'Université de Sherbrooke (UdS), et conformément aux décisions antérieures du Comité concernant ce processus. Elle débute son mandat le 6 février 2023.
- Le processus de sélection pour le concours de bourse postdoctorale en politiques climatiques suit son cours. Le résultat est attendu en février 2023.
- Le président du Comité a été invité à témoigner devant la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale lors de consultations particulières sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Le président a accepté l'invitation et témoignera, le 1^{er} février 2023, avec M^{me} Levasseur, au nom du Comité.
- Les membres sont invités à remplir les sondages de disponibilité afin de fixer les dates des rencontres.

2. Recommandation concernant l'embauche de ressources professionnelles

Compte tenu des besoins du Comité et de la qualité des candidatures soumises dans le cadre du processus d'embauche d'une ressource professionnelle, un avenant à l'entente avec l'UdS est proposé afin d'embaucher une ressource professionnelle additionnelle. Il est présenté par

M. Larochelle, désigné pour présider la séance en l'absence de M. Webster, qui s'est retiré de cette délibération considérant son rôle dans la direction des services prévus dans l'entente avec l'UdS. Les besoins généraux du Comité sont abordés, notamment ceux touchant le rayonnement de ses activités. Après délibération, le Comité approuve le principe de cet avenant et l'embauche d'une seconde ressource. Le président rejoint la salle pour présider la suite de la rencontre.

3. Formation à l'Assemblée nationale

Le président a été invité par l'Assemblée nationale, aux côtés du scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion, et du directeur général d'Ouranos, M. Alain Bourque, à donner une formation sur la lutte contre les changements climatiques aux députés. Cette formation devrait avoir lieu au printemps 2023.

Un tour de table a lieu. Les membres suggèrent différents points saillants à souligner lors de cette formation.

4. Préparation concernant la planification des travaux du Comité lors de la prochaine rencontre

Les membres expriment leur volonté de tenir une rencontre stratégique à la fin du printemps. La rencontre se tiendra le 7 juin 2023 à Montréal, dans les locaux de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Le président propose également de tenir une rencontre concernant le marché du carbone pour que le Comité élabore une analyse collective de cet outil majeur du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques. Les membres conviennent du besoin de tenir une telle activité.

Les membres seront consultés pour connaître leur disponibilité et fixer les dates des rencontres.

5. Soutien à l'expérimentation réglementaire

Pour donner suite aux échanges avec le ministre lors de la précédente rencontre du Comité, un projet visant à faciliter l'expérimentation réglementaire, sous la forme d'un « carré de sable réglementaire », est soumis aux membres.

Les membres du Comité discutent de l'opportunité de mettre en œuvre un tel projet. Ils s'entendent pour préciser le projet au cours des prochains mois, en particulier en ce qui a trait à sa faisabilité et au rôle que devrait jouer le Comité dans sa mise en œuvre.

6. État d'avancement des travaux concernant le transport de marchandises

L'état d'avancement des travaux est présenté par M. Mondou, qui sollicite des orientations pour la suite de la rédaction de l'avis. Quelques commentaires sur la forme et l'organisation du texte sont formulés, ainsi que sur les rencontres à tenir. Lors de la prochaine rencontre du Comité du 21 mars 2023, un document intégrant les commentaires des membres et l'apport du groupe de travail (composé de M^{mes} Levasseur et Morency et de MM. Pineau et Webster), ainsi que des propositions de recommandations au ministre, sera soumis aux membres.

7. Varia

Aucun point n'est soulevé.

8. Huis clos

L'observateur et le secrétariat quittent la salle.

9. Clôture

L'assemblée est levée à 12 h.

Prochaine rencontre : Le 21 mars 2023

Procès-verbal de la rencontre tenue le 21 mars 2023 de 9 h 30 à 12 h à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Webster (président), Alain Bourque, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency et Pierre-Olivier Pineau

Absences : Jérôme Dupras, Catherine Potvin et Lota Dabio Tamini

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Benoit Rigaud (secrétaire), Véronique Bisailon, Catherine Gauthier et Matthieu Mondou

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité. Le président accueille M^{me} Véronique Bisailon qui se joint, en tant que conseillère, à l'équipe du secrétariat dans le cadre de l'entente avec l'Université de Sherbrooke sur la prestation de services professionnels.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 janvier 2023 et suivis

Le procès-verbal de la rencontre du 30 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

Plusieurs suivis sont présentés par le président, notamment les suivants :

- Alain Webster et Annie Levasseur ont fait une présentation en commission parlementaire sur le projet de stratégie de développement durable le 1^{er} février 2023 au cours de laquelle ils ont rappelé l'importance de mieux intégrer la question climatique dans cette stratégie.
- La formation des membres de l'Assemblée nationale du Québec se tiendra en deux séances de 1 h 30 chacune. La première séance est prévue le 18 avril 2023.
- Le secrétariat discutera prochainement avec le Groupe consultatif pour la carboneutralité du Canada afin d'explorer des pistes de collaboration, notamment en lien avec les activités du Réseau international des conseils climatiques (RICC).
- Le Comité a reçu trois dossiers de candidature dans le cadre de son programme de stage postdoctoral, administré en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ). L'évaluation scientifique des projets n'a pas permis de les retenir.
- La dotation de trois postes, pour que le Comité soit de nouveau composé de 13 membres, et l'identification de nouveaux mandats par le ministre, devraient normalement être effectués pour la journée de réflexion stratégique du 7 juin 2023.

Le président partage de l'information concernant plusieurs événements à venir avec les membres du Comité :

- Le président prendra part au panel « Positionner le Canada pour être concurrentiel et se démarquer dans un avenir carboneutre » dans le cadre d'Americana le 21 mars 2023. Il sera aux côtés de Marie-Pierre Ippersiel du Groupe consultatif pour la carboneutralité, de Julien Bourque de l'Institut climatique du Canada, de la sénatrice Rosa Galvez et de Jean-Philippe Hardy de Dunsky Énergie + Climat.
- Le président participera au panel d'ouverture des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec le 4 mai 2023 à Gatineau, panel auquel participera également Pierre-Olivier Pineau.
- Catherine Morency a déposé une proposition de session spéciale afin de présenter le Comité et les faits saillants de l'avis sur le transport lourd lors de la 16^e conférence mondiale sur la recherche en transport (16th World Conference on Transport Research). La conférence aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 17 au 21 juillet 2023.

3. État d'avancement des travaux concernant le transport de marchandises et planification de la diffusion de l'avis

Les travaux d'élaboration de l'avis sur le transport lourd ont bien progressé. Quelques rencontres avec des parties prenantes sont prévues dans les prochains jours. Les membres du Comité échangent sur la présentation des données, les programmes actuellement mis en œuvre au Québec et les enjeux liés au transport de marchandises.

Pour les recommandations, les membres du Comité souhaitent identifier trois à cinq grandes idées, puis soulever des considérations plus détaillées à même le texte.

4. Devis de l'avis « Bilan et perspectives de l'approche du Québec en matière de changements climatiques »

Les membres du Comité acceptent le devis de l'avis « Bilan et perspectives de l'approche du Québec en matière de changements climatiques », avec quelques ajustements concernant ses objectifs. Un groupe de travail est formé concernant cet avis, composé d'Alain Bourque, de Jérôme Dupras, de Charles Larochelle, de Catherine Potvin et d'Alain Webster, après un appel de ce dernier à l'ensemble des membres du Comité.

5. Réflexion sur la planification stratégique du Comité

Les membres sont invités à suggérer des éléments de discussion en vue de la journée du 7 juin 2023.

Le sous-comité Communication et consultation se penchera entretemps sur la stratégie de communication.

6. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 1^{er} mai 2023.

Procès-verbal de la rencontre régulière tenue le 1^{er} mai 2023 de 13 h 30 à 16 h à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Webster (président), Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau et Lota Dabio Tamini

Absences : Alain Bourque et Catherine Potvin

Observatrice : Lucie Bouchard

Secrétariat : Benoit Rigaud (secrétaire), Véronique Bisailon, Catherine Gauthier et Matthieu Mondou

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2023 et suivis

Le procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Plusieurs suivis sont présentés par le président, notamment les suivants :

- La première partie de la formation sur les changements climatiques donnée à l'Assemblée nationale le 18 avril 2023 a réuni un nombre important de parlementaires. La seconde partie de la formation est prévue le 7 novembre 2023. La présentation faite en avril est disponible sur la [page Web du Comité](#).
- MM. Pineau et Webster participeront au Grand forum lors des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, le 4 mai, qui portera sur la thématique du financement de la transition.

3. État d'avancement des travaux concernant le transport de marchandises et planification de la diffusion de l'avis

Les membres du Comité discutent de façon spécifique des recommandations de l'avis et soumettent leurs commentaires sur le projet d'avis.

Comme le gouvernement fédéral a publié récemment son inventaire des émissions de GES, qui modifie notamment la répartition des émissions entre le transport routier et le transport hors route, des modifications au projet d'avis seront apportées pour refléter ce changement méthodologique.

Une dernière rencontre de consultation, avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, est également prévue dans les prochains jours.

La version finale de l'avis pour adoption devrait donc pouvoir être soumise au Comité lors de la prochaine rencontre.

4. État d'avancement de l'avis « Bilan et perspectives de l'approche du Québec en matière de changements climatiques »

Les membres du Comité discutent d'un projet de table des matières pour l'avis « Bilan et perspectives de l'approche du Québec en matière de changements climatiques ».

Le groupe de travail responsable de cet avis est élargi et comprend maintenant Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Lota Dabio Tamini et Alain Webster.

5. Activités de communication

Un renforcement des outils de communication est prévu pour accompagner la diffusion de l'avis sur le transport lourd, notamment un sommaire vulgarisé et une restructuration de la page Web.

6. Préparation de la journée du 7 juin 2023

Un projet d'ordre du jour de cette journée circulera parmi les membres pour commentaires et suggestions.

7. Varia

Catherine Morency invite les personnes intéressées à participer à la 16^e conférence mondiale sur la recherche en transport (16th World Conference on Transport Research) du 17 au 21 juillet 2023 à Montréal.

8. Prochaine rencontre

Le 7 juin

Procès-verbal de la rencontre électronique du 29 juin 2023 de 12 h à 13 h

Membres présents : Alain Webster (président), Alain Bourque, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Pierre-Olivier Pineau et Catherine Potvin

Absences : Jérôme Dupras, Alain Lemaire, Catherine Morency et Lota Dabio Tamini

Secrétaire : Benoit Rigaud

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'avis sur le transport lourd

Les membres du Comité discutent des recommandations et de l'ensemble de l'avis soumis pour adoption.

Après délibération et prise en compte des dernières modifications, l'avis final est adopté à l'unanimité.

8. Prochaine rencontre régulière

Le 23 août 2023

Procès-verbal de la rencontre électronique tenue le 23 août 2023 de 9 h à 12 h à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Bourque, Lota Dabio Tamini, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin et Alain Webster (président)

Absences : Jérôme Dupras et Alain Lemaire

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Véronique Bisailon, Catherine Gauthier et Benoit Rigaud (secrétaire)

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux des rencontres du 1^{er} mai et du 29 juin 2023 et suivis

Le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2023 de même que celui de la rencontre du 29 juin 2023 sont adoptés à l'unanimité.

La réunion du 7 juin 2023 s'est tenue à huis clos sans procès-verbal. Des suivis sont mis en œuvre dans la préparation de l'avis « Bilan et perspectives » en retenant la forme d'un avis très court appuyé par un document technique et une démarche structurée autour d'un ensemble de constats et de recommandations. La planification des avis comprend, conformément à la demande du ministre, un avis à la fin de l'automne sur le SPEDE et un autre sur les bâtiments prévu pour le printemps 2024. Annie Levasseur a accepté de présider le groupe de travail sur le bâtiment et Jérôme Dupras a accepté de présider le sous-comité sur les communications.

3. Suivi

Comme chaque année depuis l'adoption du Code d'éthique et de déontologie du Comité en juin 2021, le président rappelle aux membres qu'ils doivent mettre à jour leur déclaration d'intérêts. Le président rappelle que le Code d'éthique et de déontologie que le Comité a adopté unanimement en 2021 ne permet pas à un membre d'être un détenteur direct ou indirect de droits d'émission et, en même temps, de participer aux délibérations et aux recommandations faites au ministre en ce qui concerne le marché du carbone. Le président précise que le Comité est maintenant dans une situation particulière puisque l'avis sur le bilan comprend une section

sur le SPEDE et que le début des travaux sur un nouvel avis portant exclusivement sur le SPEDE est à l'ordre du jour de la présente rencontre du 23 août. Dans ce contexte, maintenant que le SPEDE est abordé de façon spécifique, le président informe le Comité qu'il a eu des échanges avec deux membres du Comité au cours des derniers jours pour s'assurer du maintien de la conformité de leur situation avec les articles 15 et 16 du Code d'éthique et de déontologie.

Le président informe le Comité que M. Lemaire, siégeant au conseil d'administration de Cascades, un émetteur assujéti au SPEDE, lui a fait part verbalement de sa décision de se retirer temporairement des travaux du Comité pour éviter de se placer dans une situation d'apparence de conflit d'intérêts. Dans ce contexte, il a décidé de ne pas participer à la rencontre du 23 août.

Le président informe le Comité qu'il a eu des discussions avec M. Pineau concernant sa mise en conformité avec le Code d'éthique et de déontologie maintenant que le Comité aborde directement le SPEDE. M. Pineau lui a précisé qu'il ne souhaitait pas vendre ses droits d'émission et qu'il ne voyait pas d'enjeu éthique en lien avec sa détention de droits d'émission. Le président lui passe la parole. M. Pineau annonce sa démission du Comité en expliquant qu'elle n'est pas motivée par la situation exposée précédemment. Il exprime notamment son insatisfaction concernant les travaux du Comité, et en particulier concernant le contenu d'un document de travail soumis pour commentaires et bonifications au Comité en préparation de la présente rencontre. Sa lettre officielle suivra par courriel.

M. Alain Bourque déclare ensuite qu'Ouranos vient d'acquérir quelques droits d'émission pour compenser les émissions générées par les activités de l'organisme. Le président demande à M. Bourque de vérifier si ces droits sont liés au SPEDE et qui en est le détenteur. Il précise également qu'Ouranos n'étant pas un émetteur au sens du règlement sur le SPEDE, il n'est pas visé par l'article 16, alinéa 1b, du Code d'éthique et de déontologie, mais que des vérifications ultérieures devront être effectuées.

Une discussion suit sur la portée des articles 15 et 16 du Code d'éthique et de déontologie et la pertinence de leur application dans les situations décrites précédemment. M. Pineau précise que peu importe l'évolution de ces discussions, il maintiendra sa décision de démissionner. Les membres prennent acte de cette démission et remercient M. Pineau de sa collaboration. Ils demandent également au président de faire les vérifications d'usage sur la portée de ces articles, question de s'assurer que les conclusions des démarches effectuées en 2021, lors de l'élaboration du Code d'éthique et de déontologie, soient encore pertinentes aujourd'hui.

4. État d'avancement des travaux sur l'avis « Bilan et perspectives »

Deux documents sur l'avis « Bilan et perspectives » ont été transmis en préparation de la rencontre aux membres du Comité. Le premier document illustre la forme potentielle d'un avis de trois à quatre pages et présente les six constats discutés en groupe de travail en juin et juillet avec, entre crochets, les sujets faisant encore l'objet de discussions. À la demande de certains membres du groupe de travail, les recommandations préliminaires discutées en juin sont également présentées séance tenante pour permettre de traiter simultanément des constats et des recommandations. Le Comité effectue une première discussion sur ces constats et

recommandations en dégageant des pistes de bonification et des éléments qui devront être pris en compte dans l'avis.

Le second document concernant l'avis « Bilan et perspectives » prend la forme d'un rapport technique préliminaire structuré autour des six constats. Il décrit l'état d'avancement des travaux du secrétariat réalisés durant l'été en lien avec ces constats. Dans l'analyse préliminaire de ce document, les membres soulignent plusieurs éléments à bonifier, à ajouter ou, éventuellement, à corriger, en plus de fournir quelques références pertinentes pour poursuivre la rédaction. La répartition des enjeux concernant le SPEDE dans les parties prévues de l'avis « Bilan et perspectives » traitant du SPEDE et dans l'avis qui concernera uniquement et entièrement le SPEDE fait également l'objet de discussions.

5. Processus d'élaboration des avis

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

6. Planification de l'avis sur le SPEDE

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

7. Communication

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

8. Prochaines rencontres

Les membres conviennent de fixer rapidement les rencontres de septembre, octobre et novembre pour poursuivre et finaliser la rédaction de l'avis « Bilan et perspectives ».

Procès-verbal de la rencontre électronique tenue le 11 septembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 15 à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Catherine Morency, Catherine Potvin, Lota D. Tamini et Alain Webster

Absence : Alain Lemaire

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Véronique Bisaillon, Catherine Gauthier, Matthieu Mondou et Benoit Rigaud

1. Mot d'introduction du ministre par Teams

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, exprime en début de rencontre sa reconnaissance envers le Comité et son appréciation des travaux de ce dernier. Il mentionne que le Comité effectue un travail fondamental et nécessaire et il réitère l'importance qu'il donne à l'entière indépendance du Comité dans la formulation de ses avis. Le ministre exprime sa volonté d'offrir tout le soutien nécessaire aux activités du Comité.

Un bref échange a lieu entre les membres du Comité et le ministre.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est adopté.

3. Procès-verbal de la rencontre du 23 août

Le président présente sommairement le procès-verbal de la rencontre du 23 août dernier et précise qu'il fera ultérieurement un suivi auprès de M. Alain Lemaire.

Le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

4. Travaux en comité sur l'avis « Bilan et perspectives »

L'essentiel de la rencontre porte sur l'élaboration de l'avis « Bilan et perspectives ». Les constats et recommandations provisoires sont passés en revue. Une attention particulière est portée pour identifier les éléments qui font consensus et les éléments à explorer davantage.

Au terme de l'exercice et pour poursuivre les échanges, les dates d'une rencontre de travail en deux étapes, les 19 et 26 septembre, sont confirmées.

5. Varia

La date de publication de l'avis sur le transport lourd fait l'objet d'une brève discussion touchant la disponibilité des différents membres qui seront porte-paroles lors de la publication de l'avis.

Les membres du Comité échangent avec le personnel du secrétariat sur les enjeux médiatiques dans lesquels ils et elles ont malencontreusement été impliqués dans les derniers jours. Les membres du Comité réaffirment l'indépendance du personnel du secrétariat par rapport au ministère et réitèrent le fait que les travaux réalisés par le secrétariat dans l'élaboration des différents avis ont été et sont réalisés entièrement en appui aux travaux du Comité dans une démarche très professionnelle. Différents suivis possibles sont ensuite discutés en lien avec ces enjeux médiatiques.

6. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 12 h 15.

Procès-verbal de la rencontre tenue le 19 septembre 2023 (de 13 h 30 à 16 h) et le 26 septembre 2023 (de 9 h 30 à 12 h) à la salle Normand-Maurice (RECYC-QUÉBEC), à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Catherine Morency, Catherine Potvin, Lota D. Tamini et Alain Webster

Absence : Alain Lemaire

Observateurs : Lucie Bouchard et Jean-François Gibeault

Secrétariat : Véronique Bisailon, Matthieu Mondou et Benoit Rigaud

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 septembre

Le procès-verbal est adopté.

3. Élaboration de l'avis Bilan et perspectives

Pour permettre à l'ensemble des membres de participer aux discussions, le Comité se réunit à deux reprises, le 19 et le 26 septembre. Les travaux portent essentiellement sur l'élaboration de l'avis Bilan et perspectives de l'approche québécoise de lutte contre les changements climatiques.

4. Processus d'élaboration des avis

Annie Levasseur présente un document concernant le processus type d'élaboration d'un avis du Comité. Elle recueille les commentaires des membres présents et s'engage à les intégrer pour soumettre un document bonifié lors d'une prochaine rencontre.

5. Mise au point concernant l'indépendance du Comité consultatif sur les changements climatiques et le professionnalisme de son secrétariat

Les membres s'entendent pour rendre publique, en annexe du présent procès-verbal, une mise au point concernant leur indépendance et le professionnalisme de son secrétariat.

Prochaine rencontre : le 17 octobre

Annexe. Mise au point concernant l'indépendance du Comité consultatif sur les changements climatiques et le professionnalisme de son secrétariat

Nous souhaitons, en tant que membres du Comité consultatif sur les changements climatiques, rejeter très clairement les allégations de manque d'indépendance et de censure exercée par son personnel, notamment celles rapportées dans l'édition du 30 août 2023 du quotidien *The Gazette*¹.

Le Comité existe en vertu de la Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification, qui a été adoptée en octobre 2020. Conformément à cette loi, nous avons été nommés pour notre indépendance, et nous n'avons pas de relations ou d'intérêts susceptibles de nuire à la réalisation de la mission du Comité. Nous présentons collectivement une compétence et une expérience significatives et pluridisciplinaires en matière de lutte contre les changements climatiques. La majorité d'entre nous sommes issus du milieu scientifique.

Le personnel du Comité, lui, est nommé conformément à la Loi sur la fonction publique, et il est composé de fonctionnaires de carrière. Cette expertise est complétée par celle de professionnelles de recherche contractuelles, également sélectionnées pour leur capacité à travailler collectivement sur les changements climatiques. Ils sont tous et toutes à la disposition exclusive du Comité et leur loyauté est entière dans le soutien qu'ils offrent à nos travaux.

Le Comité exerce sa mission de façon pleinement indépendante, et jamais le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) n'a exercé de pression sur la conduite de nos travaux. La présence d'un observateur du MELCCFP à nos rencontres régulières, prévue dans la loi, est une pratique courante au Québec, tout comme le fait d'avoir du personnel nommé conformément à la Loi sur la fonction publique. C'est une question de bonne gouvernance, et cela évite de créer une organisation fonctionnant en silo, sans interface avec nos représentants démocratiquement élus.

Le Comité a choisi, depuis sa création et dans la suite de ses travaux, de s'investir pour mettre en place les conditions d'une accélération de la transition climatique, par le dialogue et l'utilisation des connaissances scientifiques. Le Comité affirme haut et fort son indépendance qui est, comme celle des autres comités similaires à l'échelle internationale, basée sur le jugement expert de ses membres, s'appuyant sur les faits et l'état des connaissances scientifiques. Comme nouvel organisme public, le Comité est engagé dans un processus d'amélioration continue dont l'objectif est d'être utile pour que le Québec puisse mieux répondre aux défis climatiques.

Nous entendons jouer un rôle de conseil et de critique de l'action gouvernementale, ce qui signifie que nous devons parfois porter des jugements sévères sur l'action gouvernementale. Nous nous engageons toutefois à toujours exercer notre rôle de façon impartiale, en nous basant sur la science et en établissant un dialogue respectueux et continu avec les responsables gouvernementaux, au premier chef le ministre responsable de l'Environnement et de la coordination de l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous sommes également conscients du privilège que nous avons de participer au débat sur la conduite des politiques climatiques par l'entremise de l'organisme public que constitue le Comité.

Pour nous, cela passe notamment par le respect envers une fonction publique agissant dans l'intérêt général, ce qui est l'un des fondements de notre système politico-administratif. Dans cette perspective, les membres du Comité ont été particulièrement choqués par les attaques dirigées envers son personnel. Les membres de notre personnel ont toujours agi de manière loyale et professionnelle dans l'élaboration de nos avis. Certains propos relayés dans les médias ont remis en question leur intégrité professionnelle. Cela porte atteinte à leur réputation, ce qui est injuste et contreproductif. Ces personnes méritent mieux.

Au final, le Comité souhaite être jugé sur la qualité des avis qu'il rend publics. Le conseil scientifique en action climatique est un énorme défi, partout, dans tous les pays. Il nécessite à la fois rigueur, nuance et diligence et, devant l'ampleur et l'importance des défis climatiques, nous ne pouvons dévier de cette voie.

Les membres du Comité consultatif sur les changements climatiques :

M. Alain Bourque
P^r Jérôme Dupras
M. Charles Larochelle
P^{re} Annie Levasseur
P^{re} Catherine Morency
P^{re} Catherine Potvin
P^r Lota Dabio Tamini
P^r Alain Webster

Procès-verbal de la rencontre tenue le 17 octobre (9 h30 -12 h) dans les locaux d'Ouranos, à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Bourque, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Catherine Morency, Catherine Potvin, Lota D. Tamini et Alain Webster

Absences : Alain Lemaire et Jérôme Dupras

Observateur : Jean-François Gibeault

Secrétariat : Véronique Bisailon, Matthieu Mondou et Benoit Rigaud

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal des rencontres du 19 et 26 septembre

Le procès-verbal est adopté.

3. Suivis

Alain Webster informe le Comité de l'avancement des démarches pour la nomination de quatre nouveaux membres. Il informe également le Comité du départ de Catherine Gauthier de son poste de conseillère au sein du secrétariat.

Il informe ensuite le Comité qu'Alexandra Gellé commencera prochainement un mandat d'un an, renouvelable une fois, en tant que scientifique en résidence. Mme Gellé a été sélectionnée dans le cadre d'un programme administré en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Le concours 2023 des bourses Action climatique, un autre programme administré par le Comité et les FRQ, s'est terminé le 12 octobre. De nombreuses candidatures ont été soumises. Un suivi sur ce point sera effectué lors d'une prochaine rencontre à la suite de l'examen de l'admissibilité des candidatures.

Lors de la prochaine rencontre, la planification des travaux sera abordée, en particulier pour prévoir l'élaboration d'un nouvel avis concernant la mobilité durable.

4. Élaboration de l'avis Bilan et perspectives

À l'aide d'une présentation, les membres du secrétariat animent une discussion pour identifier les points de consensus et ceux nécessitant des orientations additionnelles de la part du Comité concernant les constats et les recommandations de l'avis Bilan et perspectives de l'approche québécoise de lutte contre les changements climatiques.

5. Début des travaux sur l'avis SPEDE

Véronique Bisaillon présente un tour d'horizon pour l'avis SPEDE. Un groupe de travail est formé et est composé d'Alain Webster, Charles Larochelle, Lota Dabio Tamini et Jérôme Dupras.

Prochaine rencontre : le 13 novembre

Procès-verbal de la rencontre tenue le 13 novembre (9 h 30-12 h) dans les locaux de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal, et via Teams

Membres présents : Alain Bourque, Valériane Champagne St-Arnaud, Charles Larochelle, Annie Levasseur, Bertrand Millot, Catherine Morency, Marie-Jo Ouimet, Catherine Potvin, Charles Séguin et Alain Webster

Absences : Jérôme Dupras, Alain Lemaire et Lota D. Tamini

Observateur : Nicolas Dubé-Tourigny

Secrétariat : Véronique Bisailon, Matthieu Mondou et Benoit Rigaud

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 octobre

Le procès-verbal est adopté.

3. Suivis

Le président accueille quatre nouveaux membres : M^{me} Champagne St-Arnaud, M. Millot, M^{me} Ouimet et M. Séguin. Leur nomination par le ministre, sur recommandation du président et du scientifique en chef, a eu lieu le 7 novembre 2023¹.

Le président accueille également M^{me} Alexandra Gellé, qui débutera sa résidence scientifique en janvier 2024 au sein du secrétariat. M^{me} Gellé a été sélectionnée à l'issue de la première période d'appel de candidatures du programme Scientifique en résidence, que le Comité administre en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec.

¹ Voir le communiqué suivant : [Comité consultatif sur les changements climatiques : le ministre Benoit Charette salue l'arrivée de quatre nouveaux experts Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Le président informe également le Comité du départ de M. Matthieu Mondou de son poste de conseiller au sein du secrétariat. M. Mondou a choisi de quitter la fonction publique et de retourner dans la recherche universitaire. Les membres du Comité le remercient pour sa collaboration appréciée et lui souhaitent le succès attendu dans la nouvelle orientation de sa carrière.

Le président aborde la planification des avis à court et moyen termes. Après l'avis sur le bilan et les perspectives de l'approche québécoise et celui concernant le marché du carbone, les travaux concernant l'avis sur les bâtiments s'amorcent. Le groupe de travail pour cet avis est présidé par M^{me} Annie Levasseur. M^{me} Levasseur invite les membres qui seraient intéressés à intégrer ce groupe de travail à la contacter. M^{me} Gellé apportera son soutien à M^{me} Levasseur dans l'élaboration de cet avis.

La planification des prochains avis, dont l'un portera sur la mobilité durable, sera amorcée au cours de l'hiver 2024. L'avis Bilan et perspectives et l'avis sur le marché du carbone seront alors en cours de finalisation.

Le président informe également les membres qu'une démarche visant à revoir les modes d'organisation du Comité est en cours dans le contexte du renouvellement du personnel du secrétariat. La démarche devrait être achevée au début de 2024 et sera présentée au Comité pour adoption. M. Larochelle et M^{me} Levasseur ont déjà accepté de se joindre au président dans cette démarche.

4. Élaboration de l'avis Bilan et perspectives

À l'aide d'une présentation, les membres du secrétariat animent une discussion pour identifier les points de consensus et ceux nécessitant des orientations additionnelles de la part du Comité concernant les constats et les recommandations de l'avis Bilan et perspectives. Les travaux sur cet avis continueront lors de la prochaine rencontre. Les membres sont entretemps invités à poursuivre les discussions avec le secrétariat et, au besoin, à commenter en mode suivi des modifications l'ébauche du document disponible sur Teams.

Prochaine rencontre : Le 12 décembre 2023

Procès-verbal de la rencontre tenue le 12 décembre 2023 (13 h 30-16 h) dans les locaux de Recyc-Québec, à Montréal, et via Teams

Membres présents : Valériane Champagne St-Arnaud, Annie Levasseur, Catherine Morency, Marie-Jo Ouimet, Catherine Potvin, Charles Séguin, Lota D. Tamini et Alain Webster

Absences : Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire et Bertrand Millot

Observatrice : Émilie Larochelle

Secrétariat : Véronique Bisaillon et Benoit Rigaud

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre

Le procès-verbal est adopté.

3. Suivis

- Le président informe les membres que le contrat à durée déterminée de M^{me} Bisaillon en tant que conseillère du Comité devait se terminer le 18 janvier 2024 et qu'il ne sera pas prolongé. M^{me} Bisaillon sera toutefois présente lors de la rencontre du 23 janvier 2024. M^{me} Bisaillon informe le Comité qu'elle a choisi de se joindre, à la fin de son contrat avec le Comité, à l'entreprise Énergir à titre de conseillère principale. Les membres du Comité la remercient du soutien fort pertinent et efficace qu'elle a apporté et lui souhaitent du succès dans la prochaine étape de sa carrière.
- Le président propose un échéancier de travail pour finaliser les deux avis en cours, soit l'avis sur le bilan et les perspectives de l'approche québécoise et celui concernant le marché du carbone. Pour la prochaine rencontre qui se tiendra le 23 janvier 2024, il propose de transmettre des projets d'avis vers le 18 janvier. La rencontre du 23 janvier 2024 permettra de recueillir les commentaires des membres en vue de l'adoption des deux avis lors de la rencontre du 14 février 2024.
- Les travaux sur l'avis concernant les bâtiments commenceront plus formellement quant à eux en janvier 2024, avec notamment l'entrée en fonction d'Alexandra Gellé.

- Les travaux du Groupe d'experts en adaptation (GEA), présidé par MM. Bourque et Webster, ont débuté formellement le 20 novembre 2023¹. Le président souligne que le Comité collaborera activement avec le GEA, notamment grâce aux contributions d'Annie Levasseur, de Marie-Jo Ouimet et de Lota Dabio Tamini dans les domaines de l'ingénierie, de la santé et de l'agriculture.
- La sélection, par des évaluateurs externes, des bénéficiaires des bourses Action climatique dans le cadre du concours 2023 se termine le 18 décembre 2023. Un point d'information sur le sujet sera fait lors de la prochaine rencontre.

4. Élaboration de l'avis sur le marché du carbone

Charles Séguin et Véronique Bisaillon présentent les principaux éléments décrivant les fondements du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) et son fonctionnement. Ils animent ensuite la discussion avec les membres sur les principaux constats et les pistes de recommandations en lien avec les thèmes sollicités par le ministre.

5. Élaboration de l'avis Bilan et perspectives

Valériane Champagne St-Arnaud, Marie-Jo Ouimet et Benoit Rigaud présentent l'état d'avancement des travaux sur l'avis Bilan et perspectives, en particulier concernant ses chapitres 4, 5 et 6. Les membres échangent sur le contenu de l'avis et les éléments à prioriser pour finaliser l'avis.

Prochaine rencontre : le 23 janvier 2024

1. Voir le communiqué diffusé le 18 décembre 2023 concernant la composition du groupe : Ouranos, « La composition du groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques est désormais connue [»](#).